

Nos tarifs comprennent :

EMPLACEMENTS CAMPING : la location de l'emplacement pour une ou deux personnes selon le descriptif du tarif choisi, avec une installation (tente, caravane, camping-car), un véhicule, l'électricité, l'accès aux sanitaires avec eau chaude sur tous les postes.

LOCATION : La location choisie conforme au descriptif ci-joint pour le nombre de personnes inscrites, un véhicule. Usages des installations (toboggan, balançoire, terrains de boules, ping-pong, piscine chauffée, animations gratuites, soirée). L'accès à la piscine n'est autorisé qu'en slip de bain.

Ne comprennent pas : L'utilisation de machine à laver & sèche linge, les taxes de séjours fixées par les municipalités

Conditions de Générales de location

Réservation du séjour :

- 1) Le signataire majeur est responsable du matériel qui lui est loué, il doit justifier d'une assurance responsabilité civile couvrant les dégâts éventuels occasionnés par lui ou par une des personnes inscrite à son séjour. Pour des raisons de sécurité, l'occupation des emplacements est limitée au maximum à 6 personnes. Pour les locations de 2 à 6 personnes selon le type de location.
- 2) La réservation deviendra définitive par : l'envoi de la demande de réservation dûment remplie et signée et accompagnée du chèque d'acompte de 30% du montant du séjour et l'accusé de réception émanant du camping et confirmant la réservation. Toute demande de réservation non accompagnée du bulletin ci-joint dûment rempli et signé, sera considérée comme nulle.
- 3) Les réservations sont nominatives et ne pourront être cédées ou sous louées, sauf si accord express de la direction du Camping Le Bernier.
- 4) Le jour de votre arrivée, il vous sera demandé deux chèques de caution, un chèque de 300€ pour le bien loué et un chèque de 80€ pour couvrir les frais d'entretien de fin de séjour. La caution de 300€ vous sera restituée au départ si l'état des lieux et le contrôle du bien loué ne donnent pas lieu à observation. La caution de 80€ vous sera restituée si la location est rendue dans le même état d'entretien qu'à votre arrivée.
- 5) Seuls les animaux domestiques tatoués et à jour de leurs vaccins sont acceptés. Le carnet de vaccination sera à présenter à votre arrivée. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits dans l'enceinte de nos établissements.

Le Bernier se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Modalité de réservation :

- 1) Le règlement de l'acompte sera de 30% du montant du séjour et sera déduit du prix total.
- 2) Le solde du séjour est à régler dans les conditions suivantes :
 - Camping caravanning : à l'arrivée au bureau d'accueil son montant est indiqué et la durée de votre séjour
 - Locatif au plus tard 30 jours avant le début du séjour

Arrivée et retard anticipé :

Pour toute réservation en locatif ou en camping, si pour une raison ou autre la durée du séjour est écourtée, le montant du séjour restera acquis au camping Le Bernier. Sans avertissement écrit, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date prévue d'arrivée. Passé ce délai, il cesse d'être retenu, les versements effectués restent acquis et le séjour sera facturé dans son intégralité.

Note importante : La direction du camping Le Bernier ne peut en aucun cas être responsable des pertes d'objets personnels, blessure, ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour. Un coffre est à votre disposition au bureau d'accueil.

En location : Remboursement des sommes perçues :

Plus de 60 jours avant le début du séjour : 100 % de l'acompte.

Entre 31 et 60 jours : 75 % des sommes perçues (l'acompte restera dû)

Entre 21 et 30 jours : 50 % des sommes perçues

Entre 8 et 20 jours : 25 % des sommes perçues

Moins de 8 jours : 0 % des sommes perçues

En camping : Remboursement de votre acompte :

Plus de 30 jours avant le début du séjour : 100 % de votre acompte.

Moins de 30 jours avant le début du séjour : 0 % de votre acompte.

En cas de frais de réservation offerts, une somme forfaitaire de 19 € vous sera facturée comme frais de dossier.

Visiteurs : Tous les visiteurs doivent se présenter à l'accueil ou se déclarer dès son arrivée. Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine et l'accès au camping leur est interdit de 22h à 10h. Une redevance de 3 € vous sera demandée pour tous visiteurs de plus de 2 ans pour plus de 2 heures sur le camping. Tout visiteur constaté en infraction sur votre emplacement sera directement facturé sur votre fiche. Tout incident constaté concernant un visiteur engendrera sa responsabilité ainsi que celle du client affilié à celui-ci.